École Terre-Soleil
Barème pour le bulletin chiffré
2021-2022

		Jugement de la compétence prescrit par le MEES		
5	**A**	Si l'élève dépasse les attentes prévues à l'étape	*Toujours*	100%
			Souvent	95%
			Parfois	90%
4	**B**	Si l'élève satisfait clairement aux attentes prévues à l'étape	*Toujours*	85%
			Souvent	80%
			Parfois	75%
3	**C**	Si l'élève satisfait minimalement aux attentes prévues à l'étape	*Toujours*	70%
			Souvent	65%
			Parfois	60%
2	**D**	Si l'élève est en deçà des attentes prévues à l'étape	*Parfois*	55%
			Souvent	50%
1	**E**	Si l'élève est nettement en deçà des attentes prévues à l'étape	*Parfois*	40%
			Souvent	35%